L'assiette des Écoliers

N°23 – Février/Mars 2020

ORGANISATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

L'horizon de la rentrée peut paraître encore lointain mais la Ville a déjà commencé à la préparer activement. Le guichet unique « Le 21 rue du Temple » facilitera vos démarches pour la prochaine rentrée scolaire et cela dès le mois de mars 2020.

INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

Si votre enfant est déjà inscrit à l'école, à la restauration scolaire, au périscolaire, son inscription pour l'année scolaire 2020/2021 se fait **AUTOMATIQUEMENT.**

Comment ça marche ?

Vous allez recevoir un courrier vous proposant la réinscription automatique de votre enfant pour la rentrée prochaine. Vous aurez la possibilité de procéder à certaines modifications dans le formulaire joint au courrier. Il vous suffit ensuite de le retourner avant le 3 juillet 2020.

Pour une première inscription à l'école, il faut prendre RDV obligatoirement auprès de Reims contact au 03 26 77 78 79

INFORMATION IMPORTANTE

CONDITIONS DE RÉINSCRIPTION EN RESTAURATION SCOLAIRE POUR 2020/2021 :

l'accès sera possible uniquement aux familles à jour du paiement des factures de la restauration scolaire.

Les familles en situation d'impayés recevront un courrier nominatif les invitant à régulariser leur situation auprès du Trésor public.

L'ESPACE FAMILLE : FACILITEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Que m'apporte l'espace famille ?

L'espace famille vous permet d'accéder à un espace dédié aux familles, permettant l'échange avec les services de la Ville et l'accès à vos informations personnelles ayant trait aux prestations de restauration et d'accueils périscolaires.

En plus de payer vos factures de restauration scolaire en ligne, vous allez pouvoir accéder à : **Mes informations, Mes inscriptions, Mes finances, Mes documents**

En cliquant sur une de ces thématiques, vous aurez accès aux informations enregistrées et vous pourrez modifier certaines données : modification du calendrier de fréquentation, gestion des absences, inscription et désinscription à une activité etc.

Créez maintenant votre espace famille, si cela n'est déjà pas fait !

Pour toute utilisation de cet espace, il est impératif de saisir le numéro de famille qui figure sur le certificat d'inscription. Celui-ci est rappelé également sur votre facture de restauration scolaire.

1re étape : se connecter sur https://espace-famille.reims.fr

2e étape : saisissez votre numéro de famille et votre mot de passe puis cliquez sur connexion.

Retrouvez la notice d'explications sur www.reims.fr

Restaurant scolaire
école Clairmarais

LAVAGE DES MAINS « RÉDUIRE LA PROPAGATION DES MALADIES »

Le lavage des mains avant le repas est la meilleure façon de prévenir la propagation des infections.
C'est pourquoi, la Caisse des écoles, dans le cadre de ses actions pour la restauration scolaire, en a fait une de ses priorités. Afin de veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité, un aménagement et une ambiance qui favorisent la circulation dans les blocs sanitaires et l'accès au savon et au papier sont privilégiés dans les restaurants scolaires.

« Appliquer des couleurs dans les toilettes et sur les distributeurs permet de rendre l'expérience ludique et d'encourager les enfants à se laver les mains. De plus, avec une formule sans savon, sans colorant, au PH adapté à la peau, le produit pour le lavage des mains que nous utilisons, élimine plus de 99 % des salissures et des germes » **commente Christophe HARTER, référent hygiène et sécurité alimentaire**. De nouveaux distributeurs de savon, plus ludiques et plus hygiéniques sont mis à la disposition des enfants dans les restaurants scolaires.

PETITS DÉJEUNERS ÉCOLE-FAMILLES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PROVENÇAUX

Comme les années précédentes, l'école élémentaire Provençaux renouvèle l'opération « Petits déjeuners école-familles ».

« Les objectifs de ces petits déjeuners sont nombreux, à la fois pour les élèves mais aussi pour les parents. Pour les élèves, être capables de respecter les règles de vie, de respecter son environnement, donner une bonne image de soi et de l'école.

Pour l'école, améliorer le climat scolaire et associer les parents, leur permettre de jouer un rôle éducatif et de les accompagner dans le suivi de la scolarité de leur enfant. Ces objectifs s'inscrivent dans le projet d'école, le projet de réseau REP ainsi que dans le contrat de Ville. » **explique Thomas FALLON, directeur de l'école élémentaire Provençaux.**

« Il est important d'entretenir le lien précieux qui unit la Caisse des écoles aux enseignants. Je souhaite que ces rencontres permettent de mieux connaître leurs engagements pour réduire les inégalités d'accès aux soins et prévenir les risques liés à la santé en promouvant par exemple une alimentation saine. Pour toutes ces raisons, la Caisse des écoles s'engage à leurs côtés en leur mettant à disposition le restaurant scolaire, l'office ainsi que la vaisselle » **précise la présidente de la Caisse des écoles.** Et d'ajouter « j'ai proposé l'intervention de notre diététicienne **Marion ESCOTTE**, pour soutenir cette thématique auprès des familles ».

UN NOUVEL AN CHINOIS À L'HONNEUR

Le vendredi 24 janvier dernier, les 64 restaurants scolaires se sont mis à l'heure chinoise. L'occasion, une nouvelle fois, de succomber aux saveurs asiatiques qui remportent toujours un grand succès auprès de nos jeunes convives !

Cet évènement incontournable de ce début d'année, a été pour nos cuisiniers, l'occasion de prouver qu'ils ont du talent… et des idées !

Salade asiatique, aiguillettes de poulet curry, nouilles chinoises, camembert, compote de mangues étaient au menu.

CRÊPES AU DESSERT POUR LA CHANDELEUR

Le 3 février dernier, les 9000 convives ont dégusté des crêpes. Un partenariat avec un fournisseur de confitures a permis aux enfants de recevoir chacun un mini pot de confiture.
« Savourer ce dessert dans les restaurants scolaires a pour intérêt de faire prendre conscience que le repas est un temps de partage et de plaisir ! » souligne la Présidente de la Caisse des écoles.

Reims Contact : 03 26 77 78 79
Pour signaler les absences par courriel : facturationfamilles@reims.fr
Les agents d'accueil « Le 21 rue du Temple » vous accompagnent dans vos démarches du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Retrouvez les menus sur www.reims.fr/espace-famille ou accédez directement au site en flashant ce QR code.

Caisse des écoles publiques de Reims

Reims.fr

Rédactrice en chef : Pascale Doré - Création : Jus de Citron - Crédits iconographiques to : Ville de Reims, Freepik
Ne pas jeter sur la voie publique. Ville de Reims - Dépôt légal : janvier 2020 - Tirage : 7 000 ex.